



Harmonie Mutuelle  
CS 60170  
49481 Saint Sylvain d'Anjou  
Réf: ARTAULT STEPHANIE



036080 (011662) - 0001/0003  
CL0788 (389825)

AFD BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
M RACLET PHILIPPE  
2 RUE DES CORROYEURS  
21068 DIJON CEDEX

Vos réf : P065488

Paris, le 18/10/2021

Chère cliente, chère client,

A nouveau, l'année qui s'achève aura été bousculée par la crise sanitaire et ses sursauts et plus que jamais, **nous souhaitons sincèrement vous remercier pour la confiance que vous nous accordez**. C'est notamment dans ces périodes de grande incertitude que votre exigence est la plus forte envers Harmonie Mutuelle. Soyez convaincus que votre conseiller et nos salariés se sont mobilisés pour y répondre au mieux.

Vous trouverez ci-joint les **conditions de renouvellement liées à votre contrat de complémentaire santé collective**. Ces conditions de renouvellement tiennent compte de l'inflation médicale prévisionnelle, des effets de la mutualisation et des données propres à votre contrat.

Vous trouverez également une annexe aux Conditions générales et Notices d'information de votre contrat, précisant notamment une actualisation des coordonnées du Médiateur à contacter en cas de Réclamations (cf article 18). Nous vous rappelons que vous devez informer vos salariés adhérents de toute modification de leurs droits et obligations et, ainsi, leur communiquer cette nouvelle annexe.

Parce que vous attendez de nous une gestion rigoureuse, responsable et transparente, Harmonie Mutuelle vous doit des explications sincères sur **l'évolution des dépenses de santé**. Celles-ci sont en forte progression en 2021, ce qui s'explique par un meilleur accès aux soins de vos salariés (notamment grâce au déploiement du 100% santé en optique, dentaire et audiologie), mais aussi par le rattrapage de certains soins reportés pendant les périodes de confinement.

Parce que nous souhaitons également vous apporter la preuve, par les actes, de nos engagements mutualistes, Harmonie Mutuelle a adopté lors sa dernière Assemblée générale le statut exigeant **d'entreprise mutualiste à mission**. Notre mutuelle s'engage ainsi publiquement, et sous le contrôle d'un organisme indépendant, à mettre en œuvre au quotidien sa raison d'être : **agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société, en mobilisant la force des collectifs**

C'est ainsi qu'Harmonie Mutuelle **traduit concrètement**, dès cette année, **cet engagement** pour les entrepreneurs et les entreprises en élargissant ses capacités d'intervention : accompagnement social de vos salariés confrontés à des fragilités personnelles, diagnostic scientifique pour mesurer et maximiser l'énergie de vos équipes, auto-diagnostic en ligne pour faire le point sur vos principaux sujets RH et sociaux, ...

Sur [www.harmonie-mutuelle.fr](http://www.harmonie-mutuelle.fr), vous retrouverez toutes les solutions, outils et témoignages d'experts sur vos enjeux de protection et valorisation du potentiel humain.

Votre conseiller Harmonie Mutuelle, partenaire de votre entreprise, se tient à votre disposition. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Emeric Lozé  
Directeur Développement et Accompagnement  
Harmonie Mutuelle